

CONCERTATION PUBLIQUE

Projet de construction de la patinoire de Limoges Métropole

Du 6 au 26 janvier 2024

Le territoire est aujourd'hui doté d'une patinoire olympique municipale située Boulevard des Petites Carmes à Limoges. En service depuis plus de 40 ans, celle-ci est gérée par la Ville de Limoges. Toutefois, la fermeture de cet équipement est envisagée en raison de son obsolescence, des coûts d'entretien et de maintenance élevés et des problématiques d'approvisionnement en fluides réfrigérants.

Suite à cette annonce, la création d'une nouvelle patinoire communautaire olympique et ludique a été inscrite au Projet de Territoire de Limoges Métropole. L'objectif est de disposer d'un équipement sportif et ludique moderne, adapté aux attentes en termes de loisirs et de compétitions, répondant aux normes et peu consommateur d'énergie.

Le site du centre aquatique de L'Aquapolis a été identifié en tant qu'emplacement optimal de la patinoire et répondant au mieux aux questions de dessertes par les transports urbains, la mutualisation des équipements, du parking et des réseaux existants avec L'Aquapolis. De plus, ce site permet d'éviter l'artificialisation d'un nouveau terrain.

Aussi, au regard des enjeux et des questionnements qu'un tel projet peut soulever et afin d'associer les habitants à ce projet et pour connaître au mieux leurs besoins et attentes, il est proposé la tenue d'une concertation publique, **du samedi 6 au vendredi 26 janvier 2024 inclus**.

⇒ **Une concertation ouverte à toutes et tous**

Le dossier de concertation retracera l'ambition du projet, l'état d'avancement et les options retenues. Il sera mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole (19 rue Bernard Palissy à Limoges) et à la mairie de Limoges (1 square Jacques-Chirac).

Un registre destiné à recueillir les remarques sera mis à la disposition du public à ces mêmes adresses. De plus, ce dossier est consultable sur le site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr>

Toute personne intéressée pourra ainsi communiquer ses observations par voie postale à l'adresse suivante : Limoges Métropole – 19 rue Bernard Palissy – 87 031 Limoges CEDEX 1 ou par messagerie électronique à l'adresse suivante : concertation-patinoire@limoges-metropole.fr

Une réunion publique ouverte à toutes et à tous aura lieu le mercredi 17 janvier 2024 de 18h00 à 20h00 à L'Aquapolis – 359 rue Aristide Briand, 87 100 Limoges (salle Mandonnaud).

À l'issue de la concertation, Limoges Métropole dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes des riverains.